



Bois-Guillaume, le 26 Novembre 2021

Madame, Monsieur,

Concernant l'inscription de votre/vos enfants aux horaires aménagés «Option Équitation» avec **la Chevalerie de la Bretèque**, vous trouverez ci-joint le dossier en deux exemplaires à lire avec attention puis à compléter avec soin et à nous transmettre.

Liste des pièces à fournir, le tout dans une enveloppe :

- Dossier d'inscription en **deux** exemplaires- *pour les parents séparés, signature obligatoire des DEUX parents*
- Règlement intérieur (disponible sur le site : www.lachevaleriedelabretèque.com)
- Deux enveloppes timbrées, à votre adresse
- Une photo
- Le règlement par chèque(s) joint(s) audit contrat

Par ailleurs voici quelques informations complémentaires :

- Dès la première séance, prévoir dans un sac de sport léger et facile à porter :
 - * un pantalon d'équitation
 - * des bottes ou boots et mini-chaps
 - * Un casque aux Normes EN1384 ou CE (Activités équestres)
 - * la protection dorsale n'est pas obligatoire mais par sécurité, elle est vivement recommandée
 - * Manuel des Galops lavauzelle

Nous vous informons que la Sellerie de la Bretèque peut vous fournir matériel et équipement.

- Les trajets en bus se feront **approximativement** de la manière suivante :
Aller : départ du Lycée à 15 H 20 ; arrivée à la Chevalerie à 15 H 45
Retour : départ de la chevalerie à 17 H 30.

N'hésitez pas à contacter Madame BOYER pour toute information complémentaire.
(06 12 53 61 48).

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ce beau projet et de l'attention particulière avec laquelle vous constituerez ledit dossier à rendre **complet impérativement** avant le début des cours d'équitation.

Bien cordialement,

Claire JULLIEN
Directrice de l'Ecole d'équitation

Jean-Michel RADENAC
Chef d'établissement